

Quelle place pour l'arbre et la nature dans nos villes et villages ?

jeudi 19 juin 2025

Avec :

- > **l'équipe du CAUE de l'Hérault**
- > **Véronique Mure**, botaniste, ing. en agronomie tropicale, conférencière, enseignante et spécialiste des plantes et des paysages méditerranéens
- > **Miguel Georgieff**, paysagiste concepteur à l'atelier Coloco, enseignant à l'école Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille
- > **Denis Nespoulous**, jardinier et botaniste au Jardin des Plantes de Montpellier

Programme de la journée

34

C

MATIN > Salle du CAUE

9h30 Accueil - café

9h45 Ouverture et présentation de l'Atelier

- Florence FOMBONNE ROUVIER, Géographe et Urbaniste, directrice du CAUE 34

10h00

- Caractéristiques et spécificités des arbres
- Le milieu urbain, un biotope spécifique
- Les enjeux liés aux changements climatiques : quelles perspectives pour l'arbre dans nos villes et villages ?
- Changer de regard sur la végétation en ville, faire évoluer les pratiques : des solutions pour favoriser le vivant

- Véronique MURE, botaniste, ingénieure en agronomie tropicale

- Miguel GEORGIEFF, paysagiste concepteur à l'atelier Coloco

12h00

• **Nature en ville - le CAUE en appui aux territoires**

- CAUE de l'Hérault

12h30

Repas dans la cour du CAUE

APRÈS-MIDI > Jardin des Plantes (Déplacement à pied)

14h30

Dans la perspective des apports de la matinée, visite immersive du Jardin : gestion du patrimoine végétal, freins et leviers, compétences à mobiliser

- Denis NESPOULOUS, jardinier et botaniste au Jardin des Plantes

- Véronique MURE, botaniste, ingénieure en agronomie tropicale

- Miguel GEORGIEFF, paysagiste concepteur à l'atelier Coloco

17h00

Fin de la journée

l'atelier
des **territoires** du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

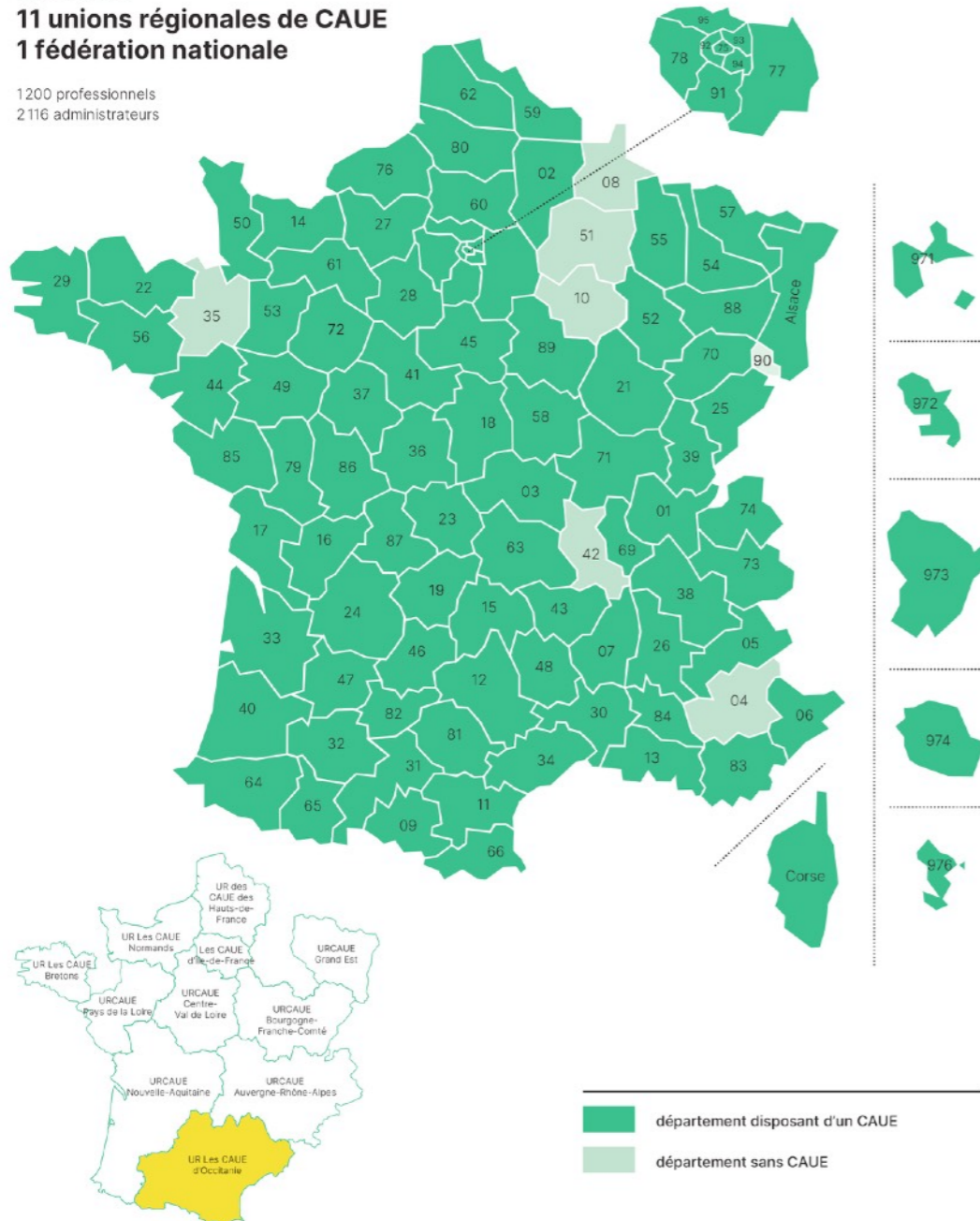
Quelle place pour l'arbre et la nature dans nos villes et villages ?

Le CAUE en appui aux territoires

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

92 CAUE
11 unions régionales de CAUE
1 fédération nationale

1200 professionnels
2116 administrateurs



La loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »...

> Un organisme départemental avec un statut associatif

> Le CAUE assure une mission de service public ayant pour but d'améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et de favoriser la participation des habitants

> Exclusion de toute maîtrise d'oeuvre.

34



C

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Les missions du CAUE

Sensibilisation et information du grand public

- > dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et du paysage.
- > Animations en milieu scolaire notamment, conférences, expositions, manifestations, publications.



Formation et information

- > des maîtres d'ouvrage et élus, des professionnels, des agents des collectivités locales et des administrations.



34



C

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Les missions du CAUE

Conseil aux porteurs de projet

- > dans le but de favoriser une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et paysagère des projets.
- > Des consultations ont lieu au siège du CAUE ou sur le territoire.



Conseil aux collectivités territoriales

- > dans toutes les démarches d'aménagement du territoire sur des problématiques de paysage, de patrimoine, d'espace public, de programmation d'équipement public, d'extension urbaine... le plus en amont possible.



Les domaines d'interventions du CAUE

Dans le domaine de l'architecture

> Equipements publics, patrimoine bâti communal...

Dans le domaine de l'urbanisme

> Projet de territoire et projet urbain, revitalisation des centres des villages, centre ancien, opérations de logements, extensions urbaines...

Dans le domaine du paysage

- **l'espace public** > Mise en valeur, restructuration et/ou création de places, avenues, traversées de village... aménagements paysagers...
- **le patrimoine végétal**
- **les Sites, du grand paysage**
- ...

> de manière transversale, notamment en croisant les questions **patrimoniales** et **environnementales**, le mode et le cadre de vie.

Le paysage : un sujet sur lequel le CAUE a mis l'accent > création d'un pôle paysage en 2024, trois paysagistes en appui aux chargés de secteur

L'accompagnement aux collectivités

Le cadre d'intervention du CAUE

- > Le CAUE apporte aux élus territoriaux **une aide à la réflexion et à la décision**
- > Le CAUE intervient **en amont de la maîtrise d'œuvre**
- > Ses interventions **excluent toute maîtrise d'oeuvre** et sont **gratuites**
- > Son expertise professionnelle s'appuie sur une **équipe technique pluridisciplinaire** d'architectes, urbanistes, paysagistes qui développent des **approches globales et transversales**.
- > **Le CAUE peut croiser sur un même projet ses missions** et intégrer à son accompagnement auprès des collectivités des moments de sensibilisation à destination des élus ou d'autres publics (scolaire par exemple).



L'accompagnement aux collectivités



Deux niveaux d'intervention possibles :

- **Le conseil ponctuel** comprenant une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis, recommandations et informations adaptées
- **Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois** qui prennent en compte les problématiques posées, établissent un diagnostic sommaire, une aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix d'un professionnel, un suivi...
 - > **Dans le cadre d'un accompagnement sur la durée, une convention est établie.**

L'accompagnement aux collectivités

L'accompagnement sur la durée : l'amont du projet et la construction d'une commande

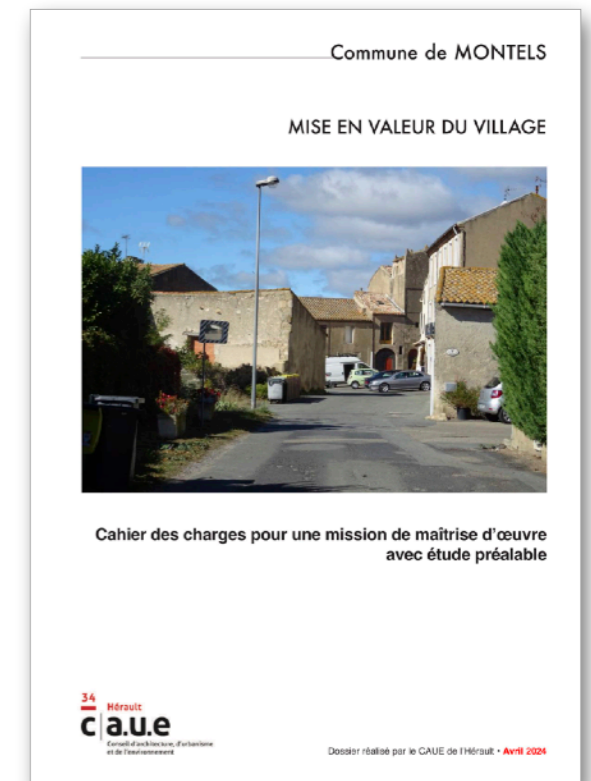
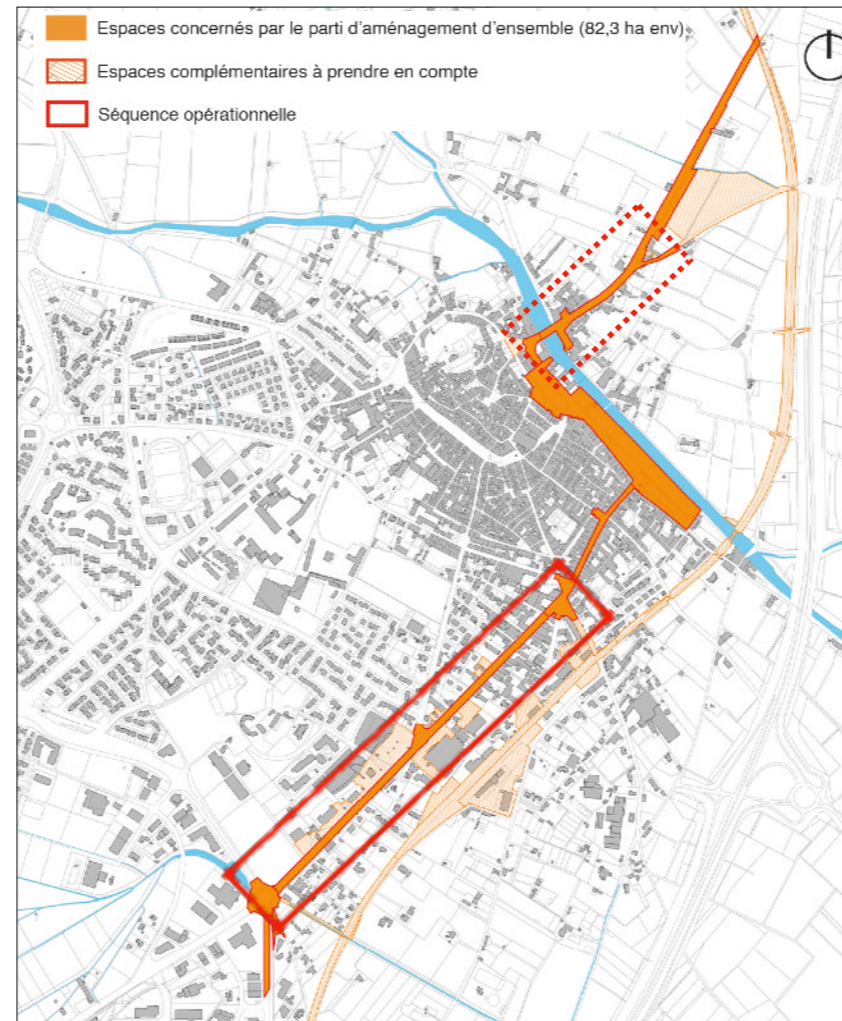
- **Constitution d'un groupe de travail**
> s'entourer des partenaires et de l'ingénierie nécessaire
- **Réflexions préalables** > diagnostic sommaire et connaissance du site > une lecture partagée qui fait émerger les enjeux liés au projet et fédère le groupe de travail



L'accompagnement aux collectivités

L'accompagnement sur la durée : l'amont du projet et la construction d'une commande

- **Constitution d'un groupe de travail**
> s'entourer des partenaires et de l'ingénierie nécessaire
- **Réflexions préalables** > diagnostic sommaire et connaissance du site > une lecture partagée qui fait émerger les enjeux liés au projet et fédère le groupe de travail
- **Identification d'objectifs d'aménagement** et rédaction du cahier des charges > définition des périmètres et des **compétences nécessaires** > définir le niveau d'ambition du projet
- **Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre et suivi**



L'accompagnement aux collectivités

Réalisations issues d'un accompagnement préalable (Servian, Atelier sites)



Bien poser la problématique, mettre le paysage au cœur du projet

34



C

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

L'accompagnement aux collectivités

Réalisations issues d'un accompagnement préalable (*La Caunette, Eskis paysage*)



Se donner le temps de la réflexion qui peut aboutir à des solutions simples mais posées avec justesse.

34



C

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

L'accompagnement aux collectivités

Visites de projets similaires (*Elus de Nissan-Lez-Enserune et de Montels*)



La valeur de l'exemple concret et l'échange avec les élus d'autres communes

34



C |

L'accompagnement aux collectivités

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Cour Vivante ! »

3 accompagnements
sur l'année scolaire,
du diagnostic de site à la
rédaction du
cahier des charges
(ateliers participatifs)



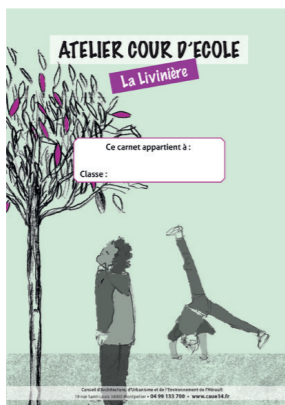
6 accompagnements
techniques ponctuels



9 binômes
école/collectivité
motivés et engagés



1 **WEBINAIRE**
et une 50^{aine} de
participants



Formation / L'arbre : installer, entretenir et pérenniser le patrimoine arboré

- Une formation pour le personnel des **services techniques municipaux** (techniciens espaces verts, employés municipaux, DGS, DST), **techniciens départementaux**, ainsi que les **élus directement concernés par la gestion du patrimoine arboré**.
- **4 modules sur un an environ**



RAPPEL DES MODULES

23 novembre 2023

M 1 • L'arbre dans le paysage > Marsillargues

- L'arbre, un élément biologique
- Rappels physiologiques
- Pourquoi et comment planter (premières notions)
- L'arbre dans le paysage méditerranéen

4 avril 2024

M 2 • Planter des arbres > Bessan

- Planter en partant de la notion de sol, arroser et pailler dans de bonnes conditions
- Choisir des sujets en pépinière

27 juin 2024

M 3 • Évaluer un arbre : diagnostics, compétences et gestion des risques en arboriculture d'agrément > Montpellier

- Les diagnostics, les compétences et les méthodes d'expertise
- Évaluation et gestion du risque

4 mars 2025

M 4 • Préservation du patrimoine arboré > Lunel

- La gestion des arbres
- Le développement et l'architecture des arbres
- La taille et le renouvellement

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Formation / Le paysage, l'élu.e et le projet local

Le paysage, l'élu.e et le projet local

- > Une formation pour **les élus et gratuite**
- > Organisée en partenariat avec **la FN des CAUE, l'AMF et le Ministère de la Transition écologique** et déclinée sur le territoire local
- > **Objectifs** : comprendre le paysage et son évolution / identifier la responsabilité et le rôle de l'élu.e dans la fabrique du paysage/ **Déterminer les ressources, les outils et les processus** pour agir sur le paysage
- > **Deux sessions de 2 jours chacune** réalisées
- > **Pédagogie active, participative** : apports théoriques et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation et visites...



34



C |

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Information / Les ateliers des territoires du CAUE

Vidéos et supports
accessibles sur
notre blog!



Des ateliers d'approfondissement à destination des élus et des professionnels sur des thématiques d'actualité issues du territoire.

Des exemples :

- 2016 et 2017 - « Planification des documents d'urbanisme : nouvelles orientations - le PLUi »
- 2018 - «Lumière sur l'éclairage public»
- 2019 - «Bâtiments publics nouvelle génération»
- 2022 - « L'eau dans les espaces urbains »
- 2024 - « Enraciner l'avenir »
- 2025 - « Quelle place pour l'arbre et la nature dans nos villes et villages ? »

34

C

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Information / Les plaquettes « favoriser le vivant »

Biodiversité et paysage

téléchargeables
sur notre blog!



Information / Les plaquettes « favoriser le vivant »

Biodiversité et paysage



CENTRE ANCIEN / URBAIN DENSE

Espace fortement construit et imperméabilisé

ENJEUX: → Accueillir la biodiversité en centre ancien, dans les espaces publics et privés, dans le bâti.
→ Favoriser les trames noires pour préserver les espèces nocturnes

1. Déimpermeabiliser les sols des espaces publics (places, stationnements, etc.)
2. Gérer l'eau en surface, infiltrer, stocker afin de lutter contre les inondations et préserver la ressource en eau.
3. Éloigner les voitures et se réapproprier l'espace public en redonnant de la place à des plantations.
4. Favoriser la végétation en pieds de façades gérée par les riverains.
5. Protéger et pérenniser le patrimoine arboré par une gestion adaptée (taille, renouvellement).
6. Favoriser les continuités: alignements d'arbres le long des rues, des traversées urbaines, parcs et jardins.
10. Assurer dans les nouveaux quartiers la création de continuités végétales et de cheminements pour la faune, par une connexion des jardins privés (porosité des clôtures), par des continuités de plantations le long des voies.
12. Gérer les transitions entre urbanisation et terres agricoles: porosité, accessibilité, relation, protection... Composer les franges
13. Organiser une armature de parcours piétons et cyclables de découverte, de pratique sportive et de loisirs.

LÉGENDE

Sol perméable: [icône]

Actions:

- [icône] Bata de fraîcheur
- [icône] lutte contre les inondations
- [icône] agriement et embellissement du cadre de vie
- [icône] biodiversité
- [icône] bien-être et santé
- [icône] attractivité

Centre ancien / Urbain dense Extensions urbaines Milieux naturels et agricoles

EXTENSIONS URBAINES

Espace artificialisé de densité moyenne à faible et présence de végétation

ENJEUX: → Valoriser et développer le potentiel de biodiversité présent dans les espaces publics, privés et bâtis
→ Connecter ces espaces de biodiversité avec les trames vertes, bleues et brunes du territoire communal

7. Modifier l'aménagement des espaces de voirie fortement artificialisés (perméabilité des espaces de stationnement, végétalisation des espaces situés en bord de rue et jusqu'aux trottoirs) en adaptant finement l'aménagement des sols en fonction des usages.
8. Déimpermeabiliser et gérer l'eau en surface par des dispositifs généraux de rétention (bandes enherbées, noues, jardins et parcs inondables) afin de permettre à la ressource de se renouveler et de favoriser une trame de zones humides.
10. Assurer dans les nouveaux quartiers la création de continuités végétales et de cheminements pour la faune, par une connexion des jardins privés (porosité des clôtures), par des continuités de plantations le long des voies.
11. Favoriser les pratiques agricoles par les habitants (jardins familiaux, partagés, etc.)
13. Favoriser les pratiques agricoles en fonction de leurs usages (gestion d'effluents) et de leurs diversités (ressources, fructifères, etc.)
14. COURS D'EAU: Protéger les bords de cours d'eau et leurs ripisylves en y intégrant des pratiques et usages multifonctionnels et localisés pour les habitants.

MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES

Espaces cultivés, friches, boisements...

ENJEUX: → Préserver la biodiversité existante des espaces naturels et agricoles
→ Restaurer un maillage entre les réservoirs de biodiversité
→ Favoriser une agriculture et un élevage respectueux des milieux

1. Identifier la biodiversité existante à l'échelle du territoire communal (agrobiocote et inventaires).
2. Favoriser la diversité des cultures et préserver les terres les plus fertiles (potentielles agrobiocotes).
3. Favoriser les pratiques agricoles et la récréation des structures agricoles de haies bocagères, de fossés, de pierriers, de bandes enherbées, arbres isolés, etc.
4. Veiller à maintenir une diversité de milieux (prairies, friches, forêts, etc.).
5. Valoriser l'installation d'une agriculture vivrière de proximité.
12. Gérer les transitions entre urbanisation et terres agricoles: porosité, accessibilité, relation, protection... Composer les franges urbaines comme un épaisseur paysagère support d'usages.
13. Organiser une armature de parcours piétons et cyclables de découverte, de pratique sportive et de loisirs.
14. COURS D'EAU: Préserver et protéger les milieux humides et les ripisylves.

- 2. Gérer l'eau en surface, infiltrer, stocker afin de lutter contre les inondations et préserver la ressource en eau.
- 3. Éloigner les voitures et se réapproprier l'espace public en redonnant de la place à des plantations.
- 4. Favoriser la végétation en pieds de façades gérée par les riverains.
- 5. Protéger et pérenniser le patrimoine arboré par une gestion adaptée (taille, renouvellement).
- 6. Favoriser les continuités: alignements d'arbres le long des rues, des traversées urbaines, parcs et jardins.
- 10. Assurer dans les nouveaux quartiers la création de continuités végétales et de cheminements pour la faune, par une connexion des jardins privés (porosité des clôtures), par des continuités de plantations le long des voies.
- 12. Gérer les transitions entre urbanisation et terres agricoles: porosité, accessibilité, relation, protection... Composer les franges
- 13. Organiser une armature de parcours piétons et cyclables de découverte, de pratique sportive et de loisirs.



AMÉNAGER SA COMMUNE

L'érosion et la destruction de la biodiversité menacent la survie de l'espace humain. L'ambition de cette plaquette est de donner des clés pour agir à l'échelle de la collectivité en prenant en compte le vivant au quotidien dans les aménagements urbains. La préservation du vivant répond à la fois aux questions du plus en plus prégnantes de réchauffement climatique, de gestion des inondations et des risques, de santé, mais est aussi un facteur essentiel d'agrément et d'amélioration du cadre de vie. Depuis le centre ancien, en passant par les extensions récentes, et jusqu'à la campagne cultivée, cette plaquette a pour objectif de montrer comment aménager en prenant en compte la biodiversité ordinaire, celles des jardins privés mis bout à bout, des espaces publics, des haies, des zones humides et des boisements... Eco-(a)ménageons un territoire vivant !

EXEMPLES

CENTRE ANCIEN

Déimpermeabiliser et qualifier l'espace avec une végétalisation en place de l'écopave.

EXTENSION URBAINE

Favoriser les continuités par les cours et jardins et constituer des trames de fraîcheur végétalisées et perméables.

MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES

Gérer et aménager les transitions entre urbanisation et terres agricoles par une haie végétalisée support d'usages (parc, parc agricole, jardin viti-vin, etc.).

CENTRE ANCIEN (SUITE)

Pérenniser et créer une trame arborée pour ombrager, rafraîchir.

RIPISYLVE - COURS D'EAU

Récupérer les cours d'eau en centre ancien: recadrer, déimpermeabiliser, végétaliser.

EXTENSION URBAINE (SUITE)

Dans les nouveaux quartiers, favoriser les plantations, la gestion de l'eau en surface et des sols perméables.

MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES (SUITE)

Récupérer les espèces de voirie à minima pour libérer des surfaces perméables et plantées.

Exposition / Nature en ville et adaptation au changement climatique

Nature en ville et adaptation au changement climatique

Exposition
du 13 mars au 20 juin 2025
du mardi au vendredi de 10h à 17h

Au CAUE de l'Hérault
19 rue Saint-Louis
34000, MONTPELLIER



Inauguration le vendredi 14 mars 2025 à 18h30.

34 Hérault
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Exposition réalisée par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, financée avec la contribution du programme européen LIFE.

Design graphique :
Claire Marc (Méduse Communication) et Marion Riera

PROGRAMME DES ANIMATIONS

La participation aux animations est gratuite, sous réserve d'inscription.
L'accès à l'exposition est gratuit, sans réservation, du mardi au vendredi de 10h à 17h.

Vendredi 14 mars, 18h30 - Inauguration de l'exposition
Visite commentée de l'exposition accompagnée d'un moment convivial.

Avril à juin - Visites scolaires
Visites commentées de l'exposition pour les scolaires, à l'appui d'un carnet de jeux, accompagnées par le CAUE 34, sur inscription par l'enseignant(e).

Jeudi 3 avril, 18h30 - « Paroles d'experts » N°38
Serge Zaka ingénieur-conseil agronome, docteur en agroclimatologie.
L'impact du changement climatique sur nos villes et paysages dans l'Hérault.

Mardi 15 et 22 avril - « J'peux pas... J'ai archi ! »
Deux après-midi pendant les vacances scolaires, pour partir aux cotés du CAUE 34 à la découverte de la nature en ville. Pour les 10-14 ans.

Mercredi 16 et 23 avril, 17h30 - Ateliers bombes à graines
Une approche ludique et sensorielle pour partager les joies de mettre les mains dans la terre et semer les graines d'un avenir plus vert. Tout public.

Mardi 6 mai - « Atelier jardin »
Particuliers, rencontrez nos paysagistes pour un conseil lié à l'aménagement de votre jardin. Places limitées.

Jeudi 22 mai - « Un paysage mouvant à fleur d'eau »
A Villeneuve-lès-Maguelone, dans le cadre de la semaine de la nature, découverte à vélo de la biodiversité, des paysages et de l'architecture. Visite commentée le matin par le CAUE 34, en partenariat avec l'APIEU. Tout public.

Samedi 24 mai - Atelier nichoirs
Pour le dernier jour de la semaine de la nature, sensibilisation à la biodiversité en ville et confection de nichoirs au CAUE 34. Tout public.

Samedi 7 juin - « Balade au fil des jardins »
Dans le cadre des *Rendez-vous aux jardins*, balade matinale animée par le CAUE à Montpellier, sur le thème « Jardin de pierres / pierres de jardins ». Tout public.

Mercredi 18 juin, 18h30 - « Expérience(s) de paysage »
Conférence de Philippe Cadoret et Mireille Rouch de l'agence Nemis Paysage & Urbanisme, en partenariat avec la Fédération Française du Paysage.

Jeudi 19 juin - « Atelier des territoires »
Journée d'étude sur le thème de l'arbre, en partenariat avec le Jardin des plantes de Montpellier. Atelier à destination des élus et professionnels.

Inscription gratuite et obligatoire aux événements
Informations et inscriptions sur www.caue34.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault
19 rue Saint-Louis, 34000 Montpellier - 04 99 13 37 00 - www.caue34.fr



l'atelier
des **territoires** du **CAUE34**

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Information / Les fiches référentielles

téléchargeables
sur notre blog!

17 fiches aujourd'hui qui recensent des exemples réussis d'équipements et espaces publics mais aussi d'habitat sous différentes formes, les bâtisses agricoles et viticoles...

FICHE N°10 : PLACE DU CHÂTEAU VIEUX
Montblanc (34)

FICHE N°11 : ESPLANADE DU CENTRE-VILLE
Mèze (34)

FICHE N°7 : MAIRIE ET ESPACES PUBLICS ASSOCIÉS
Colombiers (34)

FICHE N°5 : TRAVERSÉE DU VILLAGE
Saint-Gervais-sur-Mare (34)

FICHE N°4 : TRAVERSÉE DE LA VILLE
Frontignan-la-Peyrade (34)

FICHE N°2 : BOULEVARD DES ARESQUIERS
Vic-La-Gardiole (34)



RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DU CHÂTEAU VIEUX

La place du Château Vieux était occupée par un petit îlot d'habitations. Lieu symbolique de la création de la commune, il ne restait aucun témoignage de cette histoire. Les rues étroites étaient essentiellement dévolues à du stationnement automobile, peu adapté aux usages piétons. L'église Sainte-Eulalie attenante (classée au titre des Monuments historiques), la Maison des Consuls et cet ensemble urbain patrimonial n'étaient pas mis en valeur.

La municipalité a donc souhaité redonner du sens à cet espace en démolissant l'îlot d'habitations, libérant ainsi une petite place en plein cœur du centre ancien.

Le CAUE 34 a accompagné les élus dans l'élaboration du cahier des charges et dans la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Le projet a consisté à la réalisation d'une placette plantée d'arbres. Les concepteurs ont porté une attention particulière à l'aménagement des pieds de façades qui permettent de protéger les maisons de village, très ouvertes sur l'espace public avec des usages débordants. Il s'agissait à la fois de délimiter l'espace dévolu à ces usages et de protéger les habitations par des plantations arbustives et de vivaces.

Aujourd'hui, les rues conduisant à cette placette viennent servir l'église et la Maison des Consuls, et redonnent ainsi à ce lieu toute la valeur qu'il mérite. La réalisation d'une double bordure autour de l'église limite les stationnements sauvages, l'utilisation et la gestion dans le temps des potelets.

Le basalte, qui a été choisi pour les bordures et autres détails, fait référence aux anciens traitements des caniveaux des rues du village, historiquement extrait dans les carrières situées à quelques kilomètres.

Le basalte, pierre plus dure et plus pérenne, est utilisé pour les bordures et pour les fosses de plantation.

• Architecte & Paysage : Ateliers SITES • Conseils à la maîtrise d'ouvrage : CAUE 34 • Superficie : 4 000 m² • Coût : 600 000 € HT soit 150 €/m²

Fiche N°10 - Place du Château Vieux, Montblanc (réalisation 2019) - CAUE de l'Hérault 2021

Sensibilisation / Les « paroles d'experts »

Vidéos accessibles sur le blog du CAUE!



Paroles d'experts n°39 du 16 juin 2025 : Expérience(s) de paysage : rencontre avec l'agence Nemis Paysage et Urbanisme

Paroles d'experts n°38 du 7 avril 2025 : Impact du changement climatique sur nos villes et paysages héraultais

Paroles d'experts n°35 du 10 octobre 2024 : Le sol en héritage

Paroles d'experts n°34 du 12 septembre 2024 : Terre, terrain, territoire

Paroles d'experts n°27 du 25 mai 2023 : Un cercle immense

Paroles de paysagiste n°22 du 10 février 2022 : La beauté des paysages par la sobriété des projets

Paroles d'écologues n°21 du 4 novembre 2021 : Quelle place pour le vivant dans les espaces urbains ?

Paroles de géographe n°20 du 30 septembre 2021 : Mieux concevoir la ville grâce à la géographie des émotions

Paroles de géographe n°18 du 3 décembre 2020 : Sauver la nuit

Paroles de géographe n°17 du 1er octobre 2020 : Le genre dans l'espace public

34

C

...

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

Blog / L'observatoire Photographique du Paysage

Observatoire Photographique de l'Hérault

1992

© 1992 Raymond DEPARDON

2022

© 2022 Olivier Mas - CAUE34

Accès depuis le
Blog du CAUE 34 !

Depuis 1992, le CAUE a initié un Observatoire photographique du paysage qui permet d'observer d'année en année l'évolution de notre territoire. Le premier itinéraire a été dessiné et photographié par Raymond DEPARDON, photographe et réalisateur. L'OPP 34 compte désormais 67 points.
> + observatoire « littoral » depuis 2018

Blog /« Pause Café », la websérie des Super-Hérault

Le sol vivant



Vidéos accessibles
sur le blog du CAUE!

- Épisode #1 : **Les matériaux** (octobre 2018)
- Épisode #2 : **Le confort d'hiver** (octobre 2019)
- Épisode #3 : **Le confort d'été** (juillet 2020)
- Épisode #4 : **Le jardin nourricier** (avril 2021)
- Épisode #5 : **Ventiler son logement** (avril 2023)

<https://www.caue34.fr/actus/pause-cafe-la-web-serie-des-super-herault/>

34

C

Un centre de ressource ouvert à tous



34

Hérault

C|a.u.e

LE BLOG

<https://www.caue34.fr>

Abonnez-vous à notre actualité !

34

C

l'atelier
des **territoires** du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

caue34.fr
Tél : 04 99 13 37 00
contact@caue34.fr

34
Hérault
c | a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement